

RESIDENCE MEDICALISEE
Rue des Frères Lemée
53150 MONTSÛRS



CONSEIL DE VIE SOCIALE
Vendredi 20 Avril

Membres présents : Mr Halle, Mme Le Cocq, Mme Galard, Mme Toquet, Mme Renard

Membres excusés : Mme Hautreux

Secrétaire de séances : Mme Baquelin

La séance est ouverte à 9h30

Bilan 2017

- De l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD).
- Rapport sur le bilan d'activité de l'établissement et son bilan social.
- Point sur l'investissement du groupe électrogène réglementairement indispensable : Mme Le Cocq explique l'intérêt de cet investissement pour donner suite aux normes, aux risques d'intempéries.
- La nouvelle réforme de la tarification sur le secteur médico-social de l'Ehpad a vu ces dotations diminuer (concernant la dépendance).

Point sur la situation budgétaire

- Investissements : travaux accueil pour la mise aux normes de l'accessibilité de l'entrée projet lancé en sept 2017 (en attente de la réponse de financement).
- Recettes : attractivité de Montsûrs par son taux de remplissage, assurances (10 jours de carence), les repas du personnel et des personnes extérieures.
- Dépenses : charges de personnels (arrêt de travail, emprunts, équipements).

Mme Le Cocq demande aux conseils de faire valider par le CA la suppression de la gratuité du coiffeur pour homme laquelle existait depuis des années mais qui n'a plus lieu d'être aujourd'hui.

Le budget accordé par l'ARS (section de soins) ne correspondant pas aux attentes de l'établissement, l'Ehpad a dû faire face à des restrictions budgétaires dans tous les domaines.

Personnel

- Point sur les commissions paritaires en ce qui concerne le suivi de carrière des titulaires. Cette commission n'a toujours pas rendu le résultat officiel de cette réunion qui a eu le 17 novembre 2017.
- Mme Le Cocq exprime les difficultés à recruter du personnel contractuel qualifié ou non.
- Pour faire face aux restrictions budgétaires : une réorganisation est en cours d'essai et Mme Le Cocq ne pourra pas proposer autant de nouvelles formations aux professionnels qu'auparavant.

Projet 2018

- Le 15 novembre 2018 : nouvelle initiative d'un forum des métiers organisé par les 3 résidences dans le but de présenter les différentes professions exercées par les professionnels des 3 structures et ainsi permettre de valoriser ces métiers.
- Projet de travaux de l'accessibilité qui n'a pas encore débuté.

Informations via Trajectoire (plateforme informatique obligatoire qui permettra de gérer les inscriptions pour les EHPAD)

- L'inscription informatisée dans les Ehpad débutera le 3 septembre 2018, il n'y aura donc plus de demande d'inscription sur support papier.

Avantages et inconvénients : facilitant pour les professionnels et donnera une vue d'ensemble sur tous les établissements du département mais des interrogations persistent en ce qui concerne le fonctionnement pour les personnes âgées qui ne seront pas connectées.

Les dossiers en attente actuellement seront avertis et les démarches à suivre seront explicitées.

Caractéristiques

- Depuis la loi les Ehpad doivent accueillir en priorité les personnes de Gir 1 à 4.

Réunion EPCI du 15 février 2018 (Politique en faveur des personnes âgées)

Mme Le Cocq et Mr Ravé ont participé en février 2018 à des réunions dans le cadre d'une réflexion sur la situation territoriale. Elles réunissaient l'ARS, des conseillers départementaux, des aides à domicile, des hôpitaux, des directeurs de résidences privées de la communauté de commune des Coëvrons. Ces réunions ont pour but de réfléchir et de discuter sur les offres de soins du territoire, et permettre d'étudier la démographie du territoire selon les besoins.

Un point a sur les bilans des autres services a été réalisé.

La séance a été levée à 12h.

Mme Le Cocq
Mme Le directeur



Mme Renard
Mme la suppléante des représentants des familles CVS

